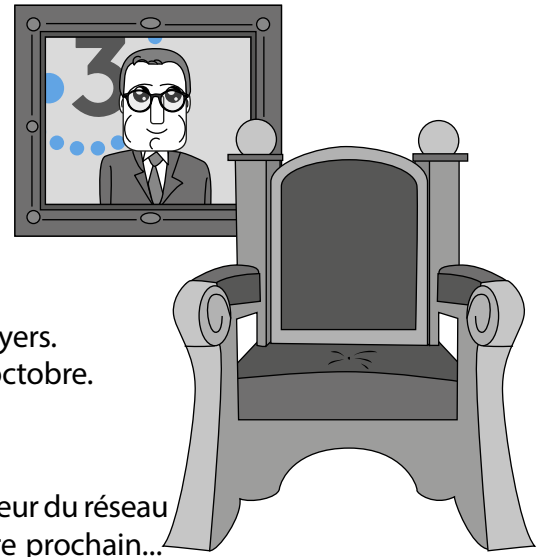




SYNDICAT DE RÉSISTANCE

# Compte-rendu CSE

1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020

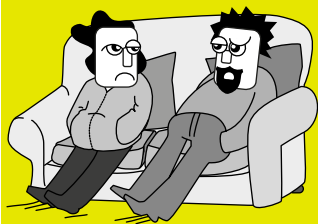
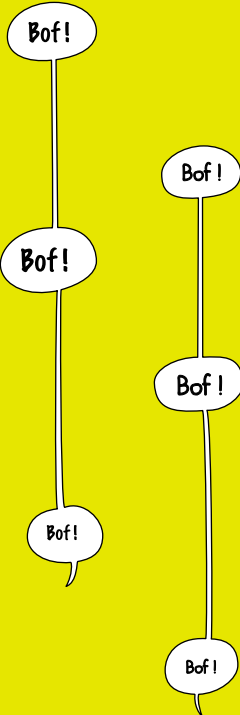


*Le grand absent...*

Fumée blanche à France 3, le nouveau directeur s'appelle François Desnoyers. Mais il ne nous fera pas l'honneur de sa présence pour ce CSE du mois d'octobre. Où est François ? **Sud** lui consacre son liminaire. ✨

## ■ BOF !

### Situation générale du réseau



**CDD et intermittents :**  
Les seuils de collaboration des 80 et 120 jours sont levés jusqu'à la fin de l'année.

Drôle d'ambiance au CSE sans le nouveau directeur du réseau qui ne prendra ses fonctions que le 12 octobre prochain... Les élu·e·s auront donc peu de réponses sur l'éditorial ou sur la régionalisation prévue en janvier 2021. Il faudra patienter jusqu'au prochain CSE, les 29 et 30 octobre, pour en savoir plus.

► **Télétravail** - L'exercice a ses limites, mais la direction entend faire télétravailler certain·e·s salarié·e·s jusqu'à 5 jours par semaine « *dans les zones rouges pour se préserver du virus.* »

► **Zone rouge** - **Olivier Godard** conçoit l'idée de proposer aux salarié·e·s de certaines antennes le système d'absence autorisée payée afin d'assurer l'antenne par roulement.

► **Formation** - Le DRH affirme que l'Université FTV met tout en œuvre pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions sanitaires, mais il dit aussi que la formation à distance sera privilégiée dans les antennes.

► **Postes vacants** - **Laurence Mayerfeld** et **Olivier Godard** avaient décidé de geler certains postes vacants à la technique et l'édition pour permettre de créer de nouveaux métiers grâce à la mise en place des nouvelles régies automatisées. Mais ils ont été obligés d'en dégeler, notamment des postes de monteurs et de scriptes. Bien leur en a pris.

► **RCC** - Les élu·e·s de la commission emploi formation du CSE Central dénoncent l'opacité qui règne sur la gestion des postes vacants (« *gelés* » voir « *congelés* » dicit **Olivier Godard**) et sur la procédure de remplacement des départs RCC. Beaucoup ne sont pas remplacés. Un tiers des effectifs FTV a disparu en moins de 10 ans, des PTA pour la plupart.

► **Editorial** - Nous sommes rassuré·e·s, d'après le DRH, il n'est pas prévu à ce stade de reprendre « les journaux grandes régions. »

► **Prime Covid** - Toujours d'après le DRH, elle n'existe pas. Mais les primes de fin d'année, oui. « *Le système tiendra compte de l'investissement des salarié·e·s CDI à l'occasion d'actions ponctuelles, de conduite de projet professionnel ou durant la crise COVID.* »

**Sud** demande à ce que les CDD ne soient pas oubliés. Eux aussi ont assuré la continuité d'antenne pendant et après le confinement. Mais le DRH dit qu'il a déjà été fait beaucoup pour les CDD, il concède toutefois qu'à la discrétion des managers, certains CDD pourront bénéficier d'une petite enveloppe. Ici aussi, l'opacité règne et l'inégalité prévaut.

► **CDD** - Que ferait FTV sans les CDD et les intermittents ? Rien.

Preuve en est, la direction revient sur les plafonds de collaboration des 80 et 120 jours et les lève jusqu'à la fin de l'année.

## ■ PAS SI BELLE LA VIE

### Médiamétrie étudiée NoA



NoA, c'est une chaîne régionale de plein exercice, avec très peu de moyens, pour un bassin de population de 6 millions d'habitants.

En décembre 2019, France 3 a commandé une enquête à Médiamétrie.

**Xavier Le Fur**, chargé des audiences, a détaillé **les résultats de l'enquête** ✨ qui commence sérieusement à dater...



Il s'agit d'une étude quantitative réalisée sur 1000 personnes, pour connaître la notoriété de NoA, leur consommation sur les 7 derniers jours, ce qui les intéresse, ou pas...

Le premier constat est sévère, 71 % des personnes sondées ne connaissent pas NoA parce qu'elle ne savent pas comment on peut y accéder, pire, elles n'en ont pas entendu parler. La chaîne est regardée majoritairement par les plus de 50 ans, pourtant la direction visait une cible plus jeune, plus connectée...

38% des sondés ne regarderont plus NoA !

**Sud** demande si la direction a comparé les chaînes NoA et Via Stella, autre chaîne régionale de plein exercice ? Quelles sont les actions envisagées pour gagner en notoriété ? Si les contenus de la chaîne ont évolué suite à l'enquête ?

Pas de réponse pour le moment, François n'est pas là.

## ■ CONTRAT DE MARIAGE

### Convention France 3 / France Bleu

J'aurais dû lire le contrat attentivement...

aucun commentaire,  
aucune interview  
ne sont repris  
dans les Matinales.



**Germain Dagognet**, directeur du projet de régionalisation, rappelle les ambitions de cette tranche radio-télévisée : « nous voulons que le service public soit fort en région, c'est pour cela que nous avons associé radio et télé, mais sans engager trop d'argent. »

Tout un programme !

La direction ne donnera qu'un résumé de la convention qui, nous dit-elle, est « confidentielle, signée pour 5 ans, à partir de 2019 » Celle-ci donne des précisions sur la responsabilité éditoriale des uns et des autres : en tant que directrice de la publication **Delphine Ernotte** est juridiquement responsable du contenu télé, mais pour la partie diffusion sur les ondes radio, c'est la présidente de Radio France. La convention donne aussi des précisions sur le partage des coûts, mais nous ne les connaissons pas.

Le déploiement des 44 Matinales se poursuit, la dernière en date étant celle de Saint-Etienne, la prochaine, Bordeaux. Il n'est pas exclu d'étendre les Matinales jusqu'à 9 h ?!

► **Les droits d'auteur** - Le doigt sur la couture du pantalon, **Germain Dagognet** certifie que les accords d'entreprise seront respectés, que « les quelques secondes de off et d'illustrations réutilisés par France Bleu seront payés aux journalistes qui contribuent, sans toutefois en être informés, aux Matinales. » Un « relevé de droits d'auteur » est en création.

► **Les bugs** - Afin de « performer » la direction s'est dotée d'un comité de pilotage « paritaire » qui revient sur les incidents relevés. Mais pour qu'il n'y ait pas trop de vague, les représentant-e-s du personnel n'y sont pas convié-e-s.

► **L'éditeur visuel** - Il devait dans un premier temps être salarié de FTV, mais d'après **Germain Dagognet**, « faire travailler un salarié FTV dans les locaux de Radio France était trop compliqué. » Le problème est que Radio France a décidé de confier le recrutement de l'éditeur visuel à une société de production... Eden News. Qui n'hésite pas à recruter à moindre coût des journalistes stagiaires encore à l'école. Quand Eden peut gratter quelques euros, elle ne s'en prive pas.

► **Le vidéo** - Salarié de France 3, lui est chargé d'assurer les décrochages de la Matinales. Mais à terme, l'on apprend qu'ils seront pilotés depuis Paris, tout comme le son. Sous réserve que cela fonctionne nous précise-t-on.

► **A venir** - D'autres émissions radio-filmées pourraient voir le jour dès janvier prochain sur France 3, la direction y réfléchit.

## ■ UN MAUVAIS POINT POUR LA DIRECTION

### Relocalisation de la locale de Toulon



La direction n'a pas répondu aux questions des élu-e-s posées le mois dernier : elle ne bouge pas sur la participation financière accordée aux salarié-e-s de la locale pour garer leurs véhicules personnels, elle ne souhaite pas installer de garage à vélo. Les travaux commenceront comme prévu mi-octobre pour un déménagement des collègues en décembre. **Les élu-e-s ont émis un avis négatif sur cette relocalisation.**

## ■ A MARCHÉ FORCÉE !

### Nouvelles régies et expérimentation

Le nouveau calendrier est tombé ! L'expérimentation débutera le 8 février à Rouen. Pendant deux semaines, les premiers journaux se feront à blanc pour « approfondir et stabiliser les connaissances acquises pendant les formations. »

La mise à l'antenne sera effective le 22 février.

**Olivier Godard** le répète « *l'expérimentation permettra de faire le tri entre ce qui est bon et ce qui ne l'est pas afin de savoir ce que l'on peut faire avec ce nouvel outil.* »

Des nouveaux métiers seront créés et négociés. Le hic étant que la nouvelle régie continuera de fonctionner durant la négociation, les JT se feront « *en mode automatique* », même si certaines choses dysfonctionnent. Cela pourrait durer jusqu'à fin avril, voire plus. Pourtant, l'accord d'expérimentation signé par FO, la CFDT et le SNJ vaut pour une expérimentation, pas un déploiement !

**Michael Friedrich** se veut rassurant et explique que l'expérimentation ne portera que sur les programmes produits à l'heure actuelle à Rouen, à savoir les JT et DEP.

La direction assène que l'éditorial prime sur la technique, pourtant dans les locales, depuis la mise en place du mode Playlist avec I Média 2, l'actu ne se fabrique plus jusqu'à la dernière minute : le journal doit être prêt une demi-heure avant la diffusion !

In fine, que vont faire les salarié-e-s dont les métiers seront supprimés en régie ? La direction doit répondre aux inquiétudes légitimes. La régionalisation devrait soi-disant tout arranger, mais encore une fois, les modalités de ce projet ne sont pas connues.

Les élu-e-s rappellent qu'un comité de pilotage est censé suivre l'expérimentation, qu'il était jusque là animé par **Laurence Mayerfeld** et qu'un intervenant extérieur en remplacement est préférable. Pas de réponse, François est absent.

Certaines formations démarrent cette année pourtant il avait été dit aux salarié-e-s qu'elles débuteraient l'année prochaine. Alors que l'expérimentation est mal acceptée par le collectif, faire démarrer ces formations plus tôt c'est prendre les salarié-e-s davantage à rebrousse-poil.

Si l'on ajoute le télescopage avec les formations au NRCS cet automne, bonjour la planification !

La crainte des collègues est qu'il faille mutualiser les JT avec Caen parce qu'il n'y aura plus assez de personnels en poste. Mais le directeur régional aurait écarté cette éventualité.

**Sud** demande si les formations sont ouvertes aux CDD. La direction répond que non puisqu'il s'agit d'une expérimentation.

Mais la planification des formations étant si compliquée, elle n'exclut pas de recourir à des collègues intermittents et donc de les former au cas pas cas. En particulier les scriptes. Car « *toute personne qui n'aura pas été formée ne travaillera pas avec la nouvelle régie.* »

**Sud** interpelle la direction : tout comme ceux de FTV, les personnels de Rouen ont-ils pu passer leurs entretiens professionnels (tous les 2 ans) ? **Sud** rappelle que c'est une obligation depuis 6 ans.

Dans une entreprise en pleine mutation c'est un outil indispensable pour connaître les souhaits d'évolution de métier et de carrière des salarié-e-s.



## ■ UNE DIRECTION TOUJOURS FÉBRILE

### Santé au travail



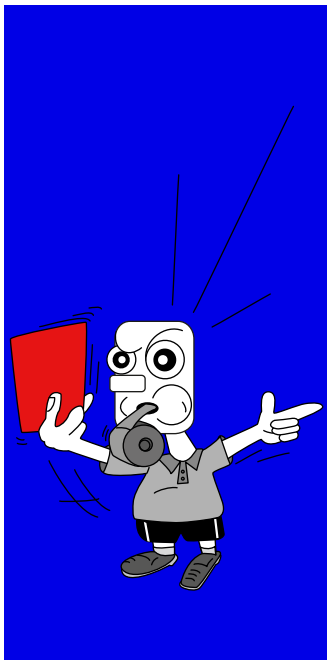
► **NoA** - Une alerte pour risque grave a été déclenchée à la suite d'un accident du travail sur NoA, une expertise a été menée. Elle pointe du doigt plusieurs problématiques : celle de l'expérimentation qu'est NoA, la forte attente de résultat, le fait qu'elle soit localisée sur plusieurs antennes, qu'elle soit basée sur le volontariat, une notion pour le moins complexe.

L'un des nouveaux métiers en expérimentation est celui de RSCA (responsable du suivi et de chargé d'antenne). La fiche de poste est très, voire trop dense et a mis des salarié-e-s sous tension, comme les gestionnaires d'antenne. L'expert a pointé trois points faisant particulièrement défaut : l'insuffisance de moyens, les outils qui ne communiquaient pas entre eux, un accompagnement des personnels insuffisant.

Toujours d'après l'expert, dans ce genre de contexte ce sont les salarié-e-s qui portent le projet, jusqu'à révéler des formes de surmenage. **Laurence Mayerfeld** répétait à l'envie que l'éditorial primait sur la technique. **Sud** espère que **François Desnoyers** donnera la priorité à la santé des salarié-e-s, non pas à la contrainte économique.

Pas de réponse à ce souhait, François n'est pas là !

Pour revenir à une situation saine, un travail réalisé conjointement avec les personnels, leurs représentant-e-s et la direction a été entrepris.



Les salarié-e-s vont mieux et les heures supplémentaires diminuent. Ce mode de réflexion collective suppose un gros effort du manager parce qu'il doit quitter sa posture de donneur d'ordre, il doit se mettre dans une écoute sincère.

Est-ce à dire que ce n'est pas dans les habitudes de la maison...? Encore faut-il que l'ensemble des managers soit formés.

L'adhésion des salarié-e-s est aussi nécessaire pour mener à bien ces projets. La qualité fédère. Cela demande du temps, mais ce n'est pas du temps perdu : la qualité de vie au travail s'en ressent par la suite.

**Sud** espère que les projets mis en œuvre dans le cadre de la régionalisation se feront avec les salarié-e-s. Car comment fera-t-on s'ils ne sont pas volontaires ?

► **Hauts-de-France** - Sur demande des élu-e-s du personnel des Hauts-de-France, le CSE a voté une expertise pour danger grave et imminent. La fin du mois de septembre a été marquée par 21 accidents du travail, 11 arrêts maladie et 24 personnes ont consulté le médecin du travail. Des tensions existent dans certains collectifs de travail depuis plus de 5 ans. La direction n'a pas réussi à les apaiser, les élu-e-s sur place demandent l'intervention d'un tiers donc une expertise. [La résolution à lire ici.](#) ✨

► [Le compte-rendu exhaustif de la commission santé du CSE est à retrouver ici.](#) ✨

## ■ EN BREF

**Le CSE  
et ses  
cadeaux**



Les commissions locales des CSE décideront si elles organisent un arbre de Noël, ou pas. Tous les voyages CSE sont annulés pour cette fin d'année.

La campagne de location des biens immobiliers pour cet hiver est lancée.

Le CSE s'est doté d'un tout nouveau site internet. Les salarié-e-s peuvent y commander chèques vacances et chèques culture.

## Prochains CSE les 29 et 30 octobre à Paris

Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)